



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 16 Décembre 2024 – 18H00

Date de convocation
Le 9 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique (art. L 2121-18 du CGCT) sous la présidence de David MULLER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : D. MULLER, F. LOUIS, M. CONTENTIN, A. DIDIER, P. ROBERT, S. OUTIN, P. NOGUET, P. PERSUY, E. RENAULT, J. CONTENTIN, E. LAUSSINOTTE, LM. TILLIER, C. HELENNE, S. FALAISE, MA. ROUSSELOT, JM. KALAJDJIAN, E. LANDEAU, R. FABIUS, A. RENOUF, R. ANGOT, D. VAUTIER, A. PERCHEY, N. LENORMAND, JM. BERNAUS, D. SALZET.

ABSENTS EXCUSES : JC. GAUDE, T. PESCHARD.

M. CONTENTIN est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents (art. L 2121-15 du CGCT).

26 – OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS D'INVESTISSEMENTS 2025 A HAUTEUR DE 25% DES CREDITS DU BUDGET 2024

L'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales précise les mesures permettant de mettre en recouvrement les recettes, d'engager, liquider et mandater les dépenses jusqu'à l'adoption du budget primitif, si ce dernier n'a pas été voté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique.

Ainsi, jusqu'à l'adoption du budget, le Maire peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Cette autorisation précise le montant et l'affectation des crédits par chapitre et nature comptables. Ces ouvertures de crédits constituent des plafonds d'engagement de la collectivité, dans l'attente du vote du budget 2025, qui précisera les montants de l'exercice budgétaire et les projets financés.

Dans ce cadre, il est demandé au Conseil municipal d'ouvrir les crédits d'investissement 2025 tels que présentés dans la présente délibération à hauteur de 25% des inscriptions du budget prévisionnel 2024 comme suit :

DETAIL DEPENSES INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	COMPTE	DEPENSES INVESTISSEMENT	BUDGET 2024	AUTORISATION 25%
20	20	Immobilisations incorporelles (études /logiciels)	386 713,00	96 678,25
	2031	Frais d'etudes, maitrise d'œuvre..	371 713,00	92 928,25
	2051	Concessions et droits logiciels	15 000,00	3 750,00
	2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00



Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le



ID : 014-211406996-20241216-CM_2024_5_26-DE

21	21	Immobilisations corporelles	1 967 990,02	491 997,51
	2111	Terrains nus	0,00	0,00
	2112	Terrains voirie	0,00	0,00
	2116	Terrain cimetières	0,00	0,00
	2121	Plantation arbres et arbustes	0,00	0,00
	2128	autres agencé terrain	244 852,00	61 213,00
	21311	Constructions bâtiments administratifs	0,00	0,00
	21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00
	21314	Constructions bâtiments culturels et sportifs	782 063,48	195 515,87
	21316	Aménagement et Equipements du cimetière	72 000,00	18 000,00
	21318	acquisition -Constructions-gros œuvre autres bâtiments publics	145 823,20	36 455,80
	21321	Constructions Immeuble de rapport	220 000,00	55 000,00
	21351	Agencement des constructions et bâtiments publics	178 589,55	44 647,39
	2138	Autres constructions (abri,serre...)	0,00	0,00
	2151	RESEAU voirie (constructions, renovation.. VOIRIE)	98 524,80	24 631,20
	2152	Installations voirie (barrières,signalisation,ralentisseurs,aménagt)	33 427,20	8 356,80
	21531	Reseaux adduction eau (captage source et plan d'eau)	0,00	0,00
	21532	Reseaux d'assainissement (égout..)	0,00	0,00
	21533	Reseaux câblés	1 193,33	298,33
	21534	Réseaux d'électrification	11 322,10	2 830,53
	21536	Réseaux d'alerte	0,00	
	21538	Autres réseaux	0,00	0,00
	21568	Autres matériels et outillage d'incendie (bornes/extincteurs..)	0,00	0,00
	21571	matériel ferrovière	0,00	0,00
	215738	Autre matériel et outillage de voirie (illuminations /barrieres amovibles)	0,00	0,00
	2158	Autres matériel et outillage techniques (tracteur pelouse...)	25 000,00	6 250,00
	2181	Installations gles agencements et aménagement divers	0,00	0,00
	21828	Autres matériel de transport	30 000,00	7 500,00
	21838	Autre matériel informatique	14 736,82	
	21841	Matériel de bureau et mobilier soclaires	0,00	
	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	30 091,92	7 522,98
	2188	Autres immobilisations corporelles (aires de jeux, distributeur, équipt sportifs,alarme..)	80 365,62	20 091,41
23	23	Immobilisations en cours (travaux voirie et bâtiments en cours)	2 062 001,64	515 500,41
	2312	Agencements et aménagements de terrain en cours	400 000,00	100 000,00
	2313	Immobilisations encours constructions	1 662 001,64	415 500,41
	2318	Autres immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00
		TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	4 416 704,66	1 104 176,17

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** l'ouverture des crédits d'investissement 2025 tels que présentés dans la présente délibération à hauteur de 25% des inscriptions du budget prévisionnel 2024.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE,

DAVID MULLER



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat